



LES WEBINAIRES



CRÉER SON ENTREPRISE EN 2026 : **QUAND ? COMMENT ? COMBIEN ?**



LILA LÉON
Responsable domaine
contenus,
Bpifrance Création



CHRISTOPHE SORET
Directeur du département
des formalités d'entreprises,
INPI



HELÈNE FORMERY
Directrice de la Création
et de l'Entrepreneuriat,
Bpifrance



MAX PEUVRIER
Expert-comptable et
commissaire aux comptes,
CNOEC

RDV JEUDI 26 FÉVRIER À 11H



Au sommaire



- 01. Quand créer son entreprise ?
- 02. Comment créer son entreprise ?
- 03. Combien ça coûte ?

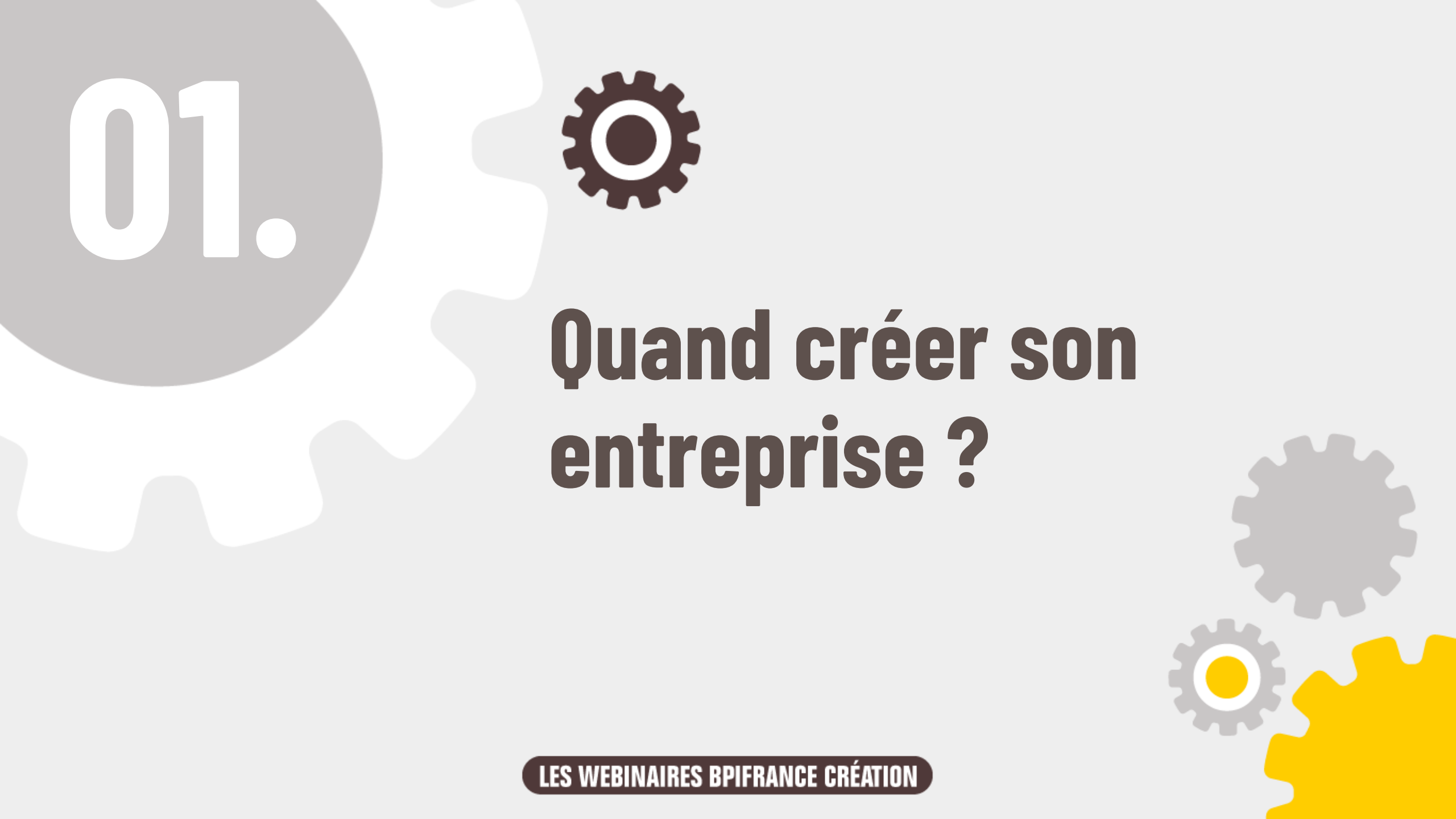
- 04. Comment l'IA peut booster votre création ?
- 05. Qui peut vous accompagner et comment vous financer ?
- 06. Les outils et ressources pour se lancer en toute sécurité





RETROUVEZ LE **REPLAY** ET LE **SUPPORT**
DE PRÉSENTATION DE CE WEBINAIRE SUR
[BPIFRANCE-CRÉATION.FR/WEBINAIRES](https://bpi-france-creation.fr/webinaires)

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

The background features several interlocking gears. A large, light gray gear is on the left, partially cut off. A smaller, dark brown gear is positioned above the main text. In the bottom right corner, there are two more gears: a small gray one and a larger yellow one, both partially visible.

01.



Quand créer son entreprise ?

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

LA VIE D'UN CRÉATEUR D'ENTREPRISE

VERSION HONNÊTE

CE QU'ON
PENSE

LANCEMENT

IDÉE

CE QU'IL
SE PASSE

LANCEMENT

IDÉE



Les 4 grandes phases de la création d'entreprise

Emergence de l'idée

- Définition de l'idée
- Bilan personnel : motivations, contraintes, objectifs, etc.

Validation de la cohérence
personne/projet

Elaboration du projet

- Etude de marché
- Réalisation des prévisions financières
- Choix du statut juridique, fiscal et social

Vérification de la viabilité
économique du projet

Lancement de l'entreprise

- Réalisation des formalités administratives
- Signature des premiers engagements

Lancement de l'activité
économique

Démarrage de l'activité

- Organisation de l'activité de l'entreprise
- Plan d'actions commerciales et communication
- Mise en place des outils de gestion

Préparation de l'avenir



« Mon Pass Créa », un service digital gratuit vous aide à construire votre projet de création ou reprise d'entreprise de A à Z.





Répartition des créations d'entreprises en 2025

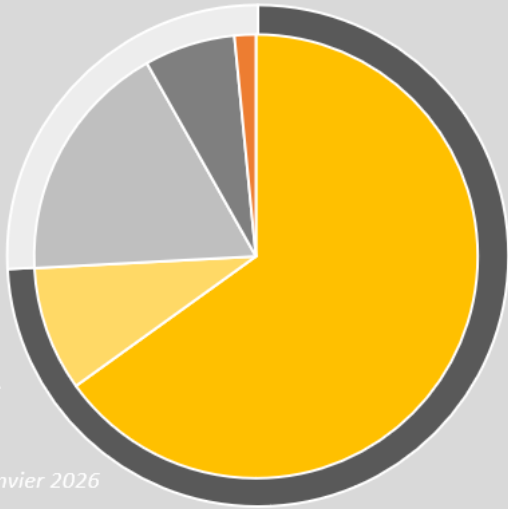
301 300 sociétés (+ 5,87 %)

864 500 entreprises individuelles(+ 4,57 %)

205 900 sociétés par actions simplifiées (SAS)*

77 300 sociétés à responsabilité limitée (SARL)*

18 100 autres sociétés*



758 600 micro-entreprises (+ 5,92 %)

105 900 entreprises individuelles classiques (- 4,16 %)

Sources : INSEE Première n° 2092 – 28 janvier 2026
* Projections

Les chiffres clés :

En 2025,
1 165 800 créations d'entreprises
(+ 4,91 % par rapport à 2024)

En janvier 2026,
115 000 nouvelles entreprises
(+ 10 % par rapport à janvier 2025).

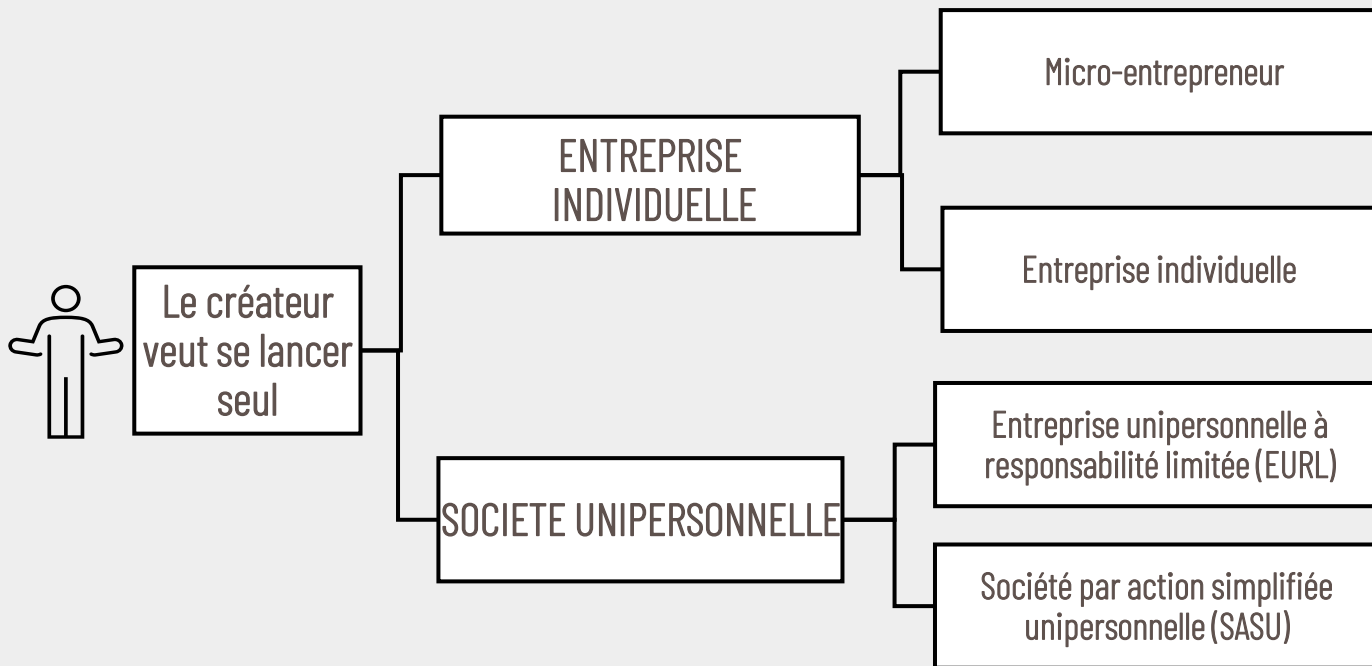
Bon à savoir ...

Retrouvez les chiffres nationaux et régionaux
dans l'espace « Observatoire »
[Observatoire | Bpifrance Création](#)



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Quelles structures pour entreprendre seul ?



Pouvoirs et responsabilités

👉 Principe :

- Pleins pouvoirs sur l'entreprise
- Indépendance stratégique et décisionnelle
- Pas de notion d'« abus de biens sociaux »

👉 Responsabilité :

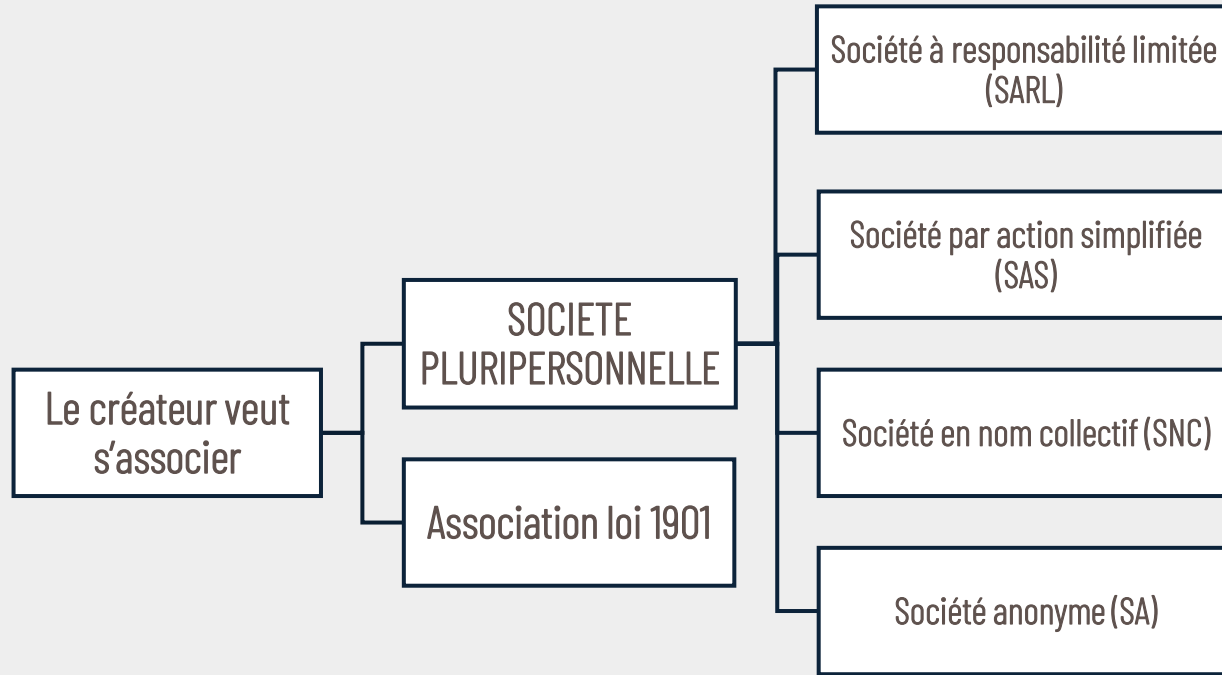
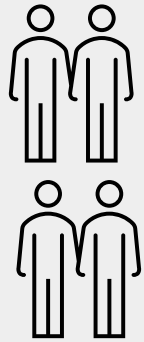
- EURL et SASU, la responsabilité financière de l'associé unique est limitée à son apport.
- EI et micro, séparation des patrimoines personnel et professionnel depuis 2022.

Bon à savoir ...

Consultez notre article
[Comparaison entre l'entrepreneur individuel classique et le micro-entrepreneur | Bpifrance Création](#)



Quelles structures pour entreprendre à plusieurs ?



A noter: cette liste est non exhaustive, consulter la liste de toutes les structures pour entreprendre sur bpi-france-creation.fr



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Pouvoirs et responsabilité du dirigeant

👉 Principe :

- Pouvoir d'agir au nom et pour le compte de la société sauf limitation statutaire ou contractuelle

👉 Contraintes :

- Responsabilité civile et pénale
- Décisions prises en assemblée (AGO ou AGE)
- Responsabilité du dirigeant associé = limitée aux apports (sauf faute de gestion et caution personnelle)

Bon à savoir ...

Consultez notre article
[Quel statut juridique choisir pour son entreprise ? | Bpifrance Création](#)



Le bon timing selon sa situation personnelle

Salarié :

- Clause de non-concurrence : vérifier existence, validité et si une levée est nécessaire
- Cumul emploi salarié : absence de concurrence, information selon le contrat, respect de l'obligation de loyauté
- Temps partiel ou aménagement du temps de travail : négociation possible
- Congé pour création : jusqu'à 1 an renouvelable une fois, suspension du contrat

Demandeur d'emploi :

- ARE (allocation mensuelle) : maintien partiel en fonction des revenus générés par l'activité
- ARCE (aide en capital) : dans la limite de 60 % des droits restants au chômage, versés en deux fois (50 % au démarrage, 50 % 6 mois plus tard), conditions renforcées depuis le 01/04/2025
- Bien évaluer l'impact du choix sur la trésorerie au lancement

Reconversion / jeune diplômé/ Retraité :

- Rampe de revenus : un revenu entrepreneurial peut prendre plusieurs mois à se stabiliser
- Trésorerie personnelle : prévoir un plan de financement personnel sur 12 mois minimum (loyer, charges courantes, imprévus)
- Intégrer cette donnée dans le budget prévisionnel et le BFR personnel

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Quid des limites et cumuls ?

👉 Principales limites à la création

- Le mineur non émancipé
- Le majeur protégé
- La personne condamnée
- Le créateur d'entreprise de nationalité étrangère

👉 Les cumuls possibles

Possible de cumuler la création d'entreprise avec une autre activité professionnelle sous certaines conditions :

- Salarié
- Fonctionnaire

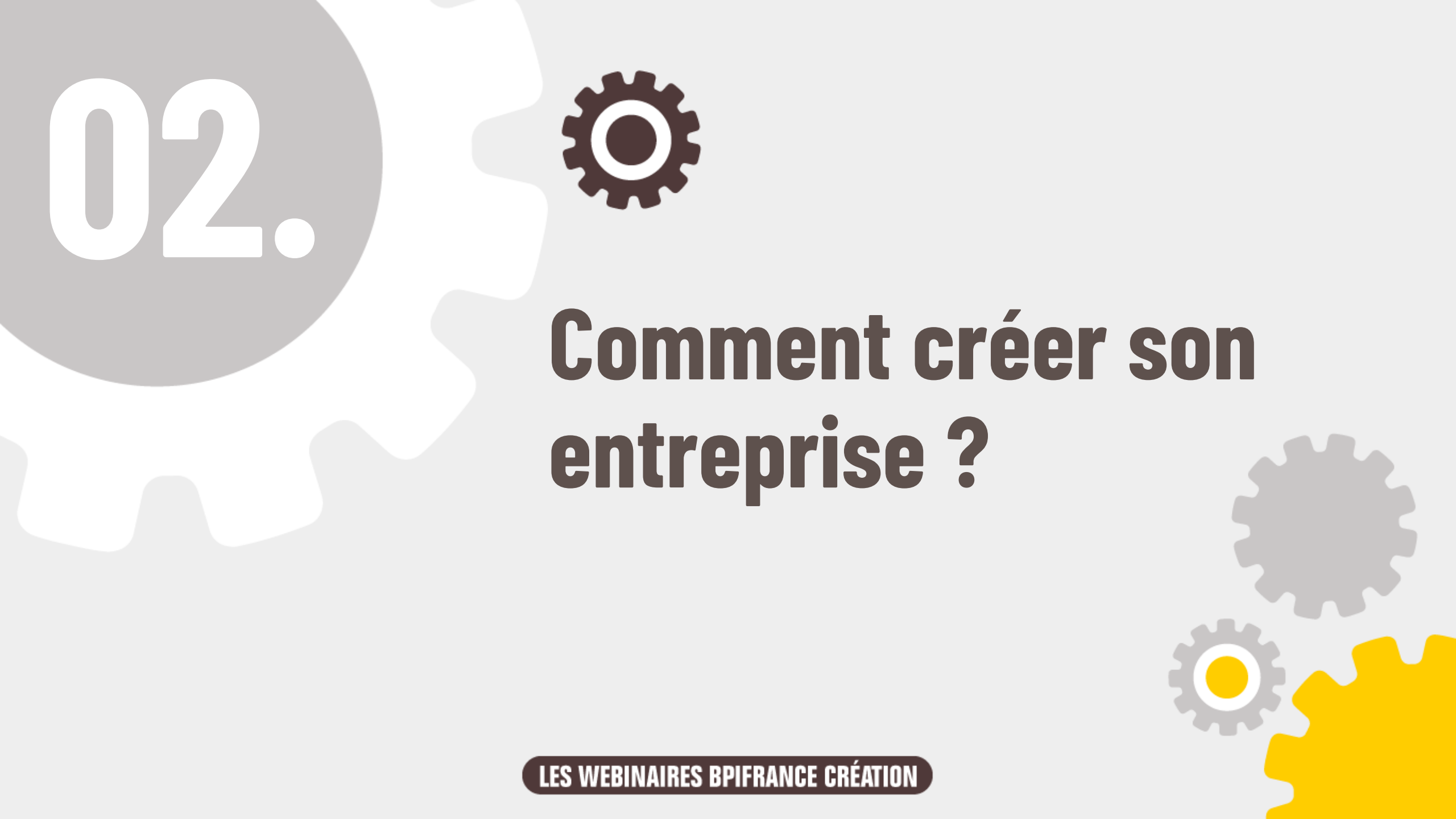
Possible également de cumuler avec d'autres sources de revenus

- Demandeur d'emploi
- Retraité

Bon à savoir ...

Consultez notre rubrique dédiée aux différents
profils d'entrepreneurs

[Encyclopédie | Bpifrance Création](#)

The background features several interlocking gears of different sizes and colors. A large, light gray gear is on the left, partially cut off. A smaller, dark brown gear is positioned above the main title. In the bottom right corner, there are two more gears: a small gray one and a larger yellow one, both partially visible.

02.



Comment créer son entreprise ?

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



Un Guichet Unique : Pourquoi ?

Bienvenue sur le portail e-procédures

Première visite ?

Le portail e-procédures vous permet **d'effectuer toutes vos démarches en ligne** de manière sécurisée.

[Créer votre compte](#)

Protégez vos innovations.

- Accédez aux démarches de **propriété intellectuelle** : dépôt de marque, brevet, dessins et modèles, etc.

Réalisez vos formalités d'entreprise sur le Guichet Unique.

- **Centralisez** toutes vos formalités de création, modification et cessation d'activités.
- **Procédez** au dépôt de vos comptes annuels ou d'actes isolés.
- **Suivez l'avancement** du traitement de vos demandes.

Connectez-vous

Via INPI Connect

Adresse courriel

Mot de passe

[> Mot de passe oublié](#)

[En savoir plus sur INPI Connect](#)

[Se connecter](#)

OU

OU

Via FranceConnect+

Réaliser intégralement l'ensemble de vos démarches en ligne grâce à la signature avancée intégrée.

[En savoir plus sur FranceConnect+](#)



Vers la simplification ...

Article 1^{er} (loi Pacte) : lieu unique pour les formalités de création, modification, cessation d'entreprises

Passage de 1400 centres de formalités des entreprises à un seul guichet unique

Article 2 (loi Pacte) : lieu unique pour la consultation des informations économiques sur les entreprises

Passage de 7 registres à un registre national des entreprises (RNE)

Bon à savoir ...

Assistance téléphonique INPI : 01 56 65 89 98

(Service d'information sur les formalités et la propriété intellectuelle)

L'INPI propose également :

- un tchat en ligne pour des questions rapides,
- des guides pratiques et tutoriels,
- des webinaires gratuits pour maîtriser les dépôts et la protection de vos créations.

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



Le Guichet unique



LE GUICHET UNIQUE (ARTICLE 1^{er} DE LA LOI PACTE)

AVANT



APRÈS



inpi





Les chiffres clés 2025 des formalités d'entreprises



LES CHIFFRES CLÉS 2025 DES FORMALITÉS D'ENTREPRISES

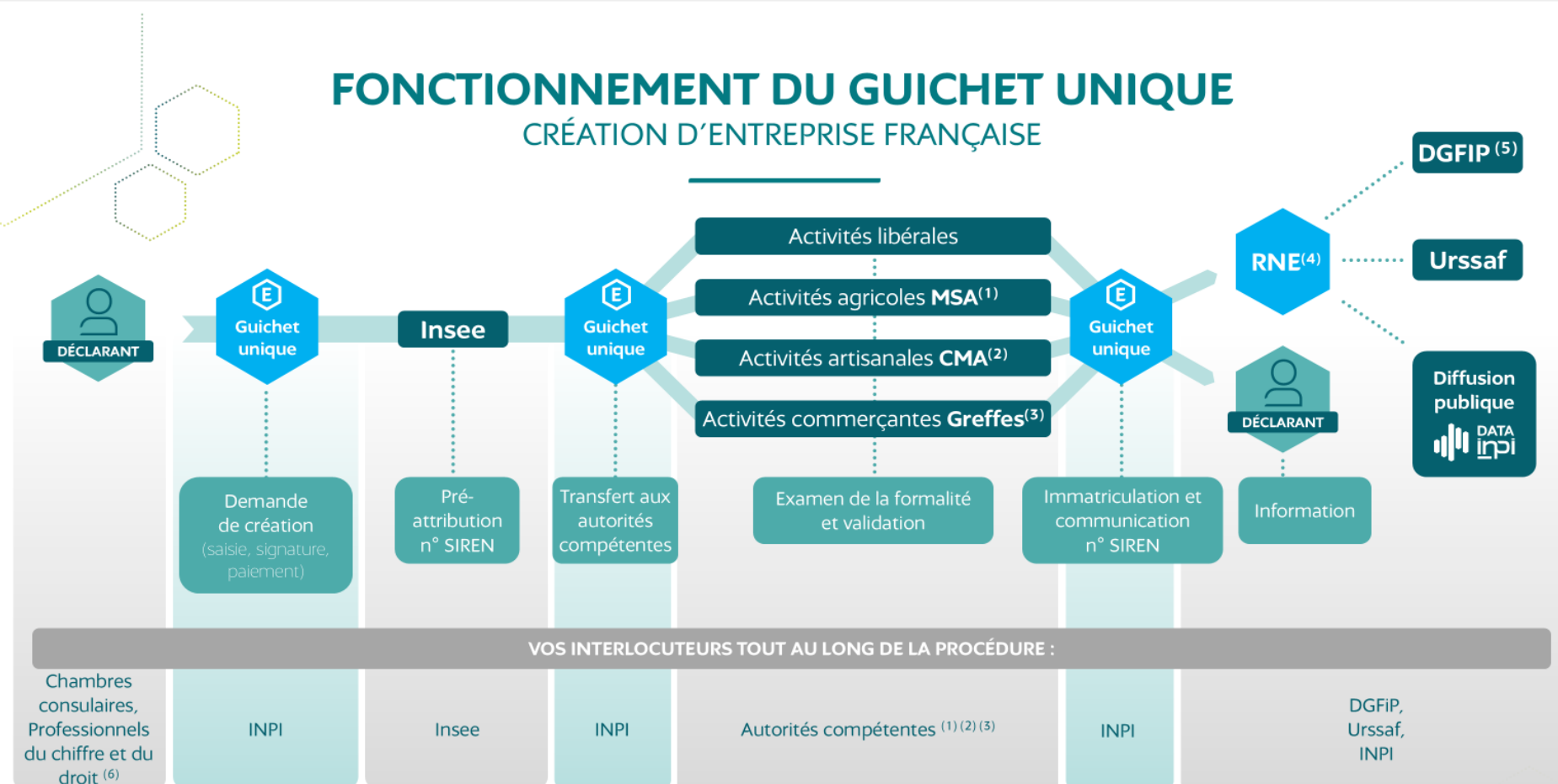


TOTAL 2025 : 6 206 231

inpi



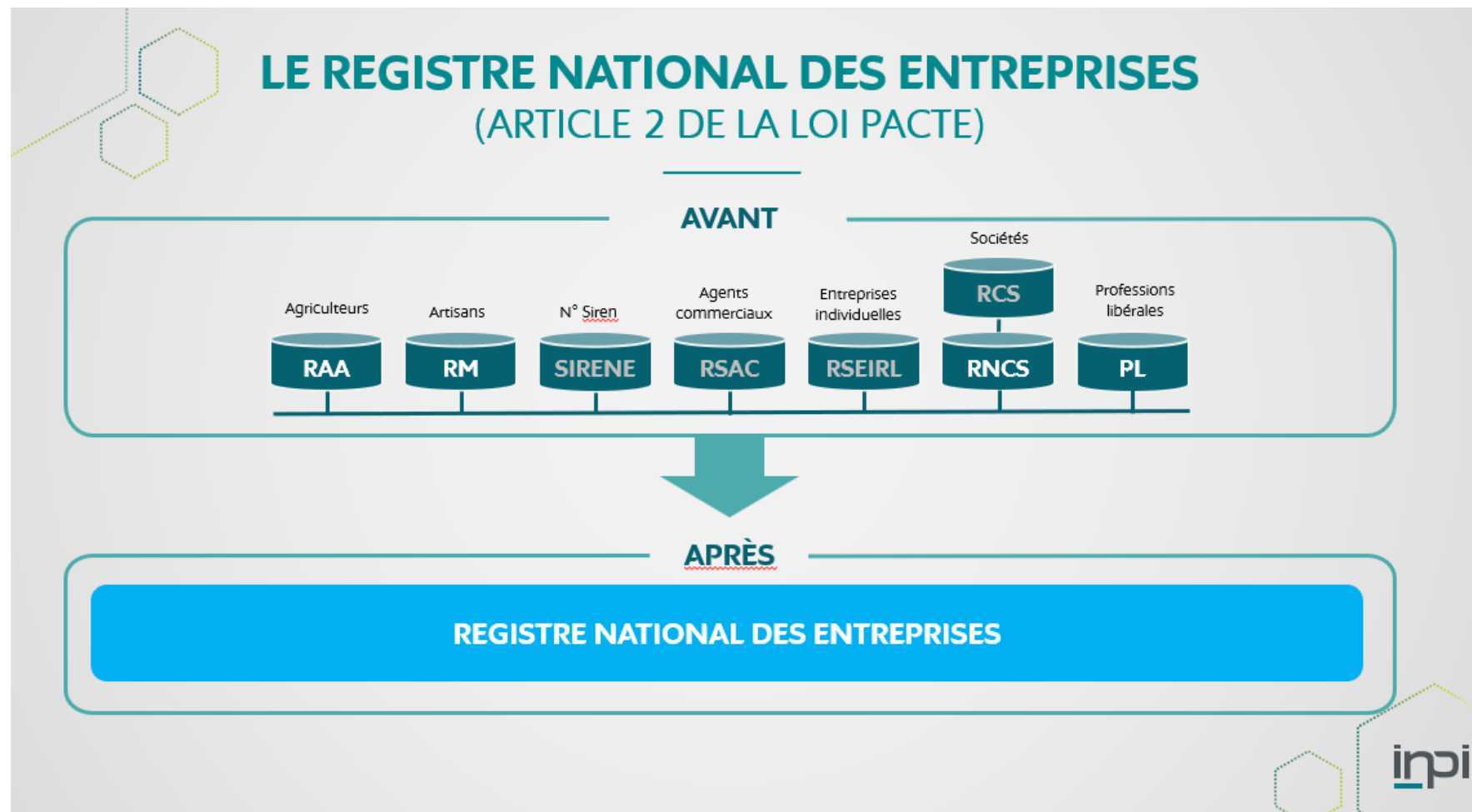
LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



Le déclarant peut suivre sa formalité en temps réel sur son tableau de bord du Guichet unique
(1) MSA : Mutualité sociale agricole **(2) CMA** : Chambre des métiers et de l'artisanat **(3) Greffes** des tribunaux de commerce
(4) Registre national des entreprises **(5)** Direction générale des Finances publiques **(6)** Experts-comptables, avocats, notaires, formalistes...

inpi

Le RNE : registre national des entreprises





Les délais des formalités

Rappel du parcours : créer un compte, déposer la formalité, transmission automatique aux organismes (INSEE, DGFIP, URSSAF, greffe, CMA, MSA), suivi de l'avancement en ligne.

Délais indicatifs (variables selon dossier/activité)

- Entreprise individuelle : SIRET sous 24-48 h dans les cas simples
- SASU/EURL : 5-10 jours ouvrés (statuts, dépôt capital, annonce légale, immatriculation).
- Sociétés avec complexités (apports en nature, activité réglementée) : jusqu'à 2-3 semaines.



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Comment suivre l'avancement de son dossier ?

Une fois la démarche réalisée, on peut :

- accéder à son tableau de bord sur le Guichet unique
- voir l'historique, étape par étape
- identifier si la formalité est en attente, validée ou rejetée.

Bon à savoir ...

L'INPI met à votre disposition une Foire aux questions ainsi qu'une assistance téléphonique.

[FAQ | INPI](#)



Attention aux fraudes à la création !

Faux Kbis, faux "registres", faux sites :

☞ *Un extrait Kbis ne se "renouvelle" jamais par paiement.*

Faux registres de propriété intellectuelle :

☞ *L'INPI ne facture jamais une inscription dans un registre après dépôt.*

Factures frauduleuses après immatriculation :

☞ *Aucun paiement supplémentaire n'est dû après l'immatriculation, sauf cas particuliers (CFE, assurances, organismes choisis).*

Faux accompagnements INPI :

Sites ou prestataires se présentant comme "agréés INPI" pour les marques, brevets ou dessins & modèles.

☞ *L'INPI ne mandate aucun intermédiaire.*



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Se référer uniquement aux sites officiels !

Besoin	Site officiel
Créer / modifier / cesser une entreprise	formalites.entreprises.gouv.fr
Comprendre les démarches	entreprendre.service-public.gouv.fr
Déposer une marque / brevet	inpi.fr
Vérifier l'existence d'une entreprise	RNE via INPI
Obtenir un Kbis ou actes certifiés	infogreffe.fr
Informations économiques / aides publiques	entreprises.gouv.fr

Bon à savoir ...

Toutes les démarches et formalités d'entreprise se réalisent uniquement sur :
[Formalités d'entreprises | INPI](https://formalites.entreprises.gouv.fr)



03.



Combien ça coûte ?



Les coûts directs

Frais de création, assurance, dépôt de capital

Annonce légale (si société) :

Voir forfaits 2026 (ex. SAS 199 €, SASU 142 €, SARL 148 €, EURL 124 €, SCI 191 €)

Frais de greffe / immatriculation :

Barèmes officiels disponibles (variation selon nature et registre)

Dépôt de capital :

Gratuit côté État, mais prévoir frais bancaires éventuels selon établissement

Assurances :

Responsabilité civile professionnelle, décennale, multirisque : à chiffrer selon activité et risques.

Outillage/logiciels/marketing :

Nom de domaine, site, outils de facturation, prospection.



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Où déposer son annonce légale ?

Site officiel (adresse)	Rôle
entreprendre.service-public.gouv.fr	Rechercher un support habilité à publier des annonces légales par département
Préfectures – prefectures-regions.gouv.fr	Publient la liste officielle des journaux habilités (JAL) dans chaque département
BODACC / Journal Officiel – bodacc.fr / journal-officiel.gouv.fr	Publient les annonces civiles et commerciales obligatoires (cessions, ventes, procédures, dépôts...)

Bon à savoir ...

Calculez le coût d'une annonce légale
[Simulateur - Quel est le tarif d'une annonce légale ? - Entreprendre.Service-Public.fr](http://entreprendre.service-public.fr)



Le coût des cotisations sociales

Micro-entreprise (2026, hors Acre) :

- ventes = 12,3 % du CA encaissé ;
- prestations BIC = 21,2 % ;
- prestations BNC (hors Cipav) = 25,6 % .

SASU :

- président assimilé-salarié ;
- forte couverture ;
- coût total $\approx$ 65-75 % du net (ordre de grandeur), pas d'assurance chômage.

EURL/SARL (gérant majoritaire TNS) :

$\approx$ 35-45 % du revenu (selon base et options)



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Focus sur l'Acre en 2026...

Rappel : l'Acre est une exonération partielle de cotisations sociales pendant 12 mois maximum, sous conditions

Réforme 2026 :

- Recentrage du dispositif sur certains publics (ex : demandeurs d'emploi, créateurs ou repreneurs en ZFRR, etc.)
- Dépôt d'une demande d'aide désormais obligatoire pour tous
- Réduction du montant de l'exonération (hors micro-entrepreneurs)

Bon à savoir ...

Calculez le coût de vos cotisations sociales avec le [Simulateur Urssaf du coût des cotisations sociales en fonction de votre statut juridique | Bpifrance Création](#)



Le choix de la structure : la micro-entreprise

Activité principale exercée (micro-BIC)	Seuils micro-entreprise pour 2026
- Vente de marchandises, objets et denrées à emporter ou à consommer sur place - Fourniture de logement (à l'exception de toutes les locations meublées)	CA HT $\leq$ 203 100 €
Autres activités et prestations de services des entreprises commerciales	CA HT $\leq$ 83 600 €
¹ Le régime applicable en 2026 s'apprécie en fonction du CA de 2025.	

Franchise en base de TVA¹ : seuils applicables depuis le 1^{er} janvier 2025²

Année d'évaluation	Chiffre d'affaires national	
	Total	Prestations de services ³
Année civile précédente	85 000 €	37 500 €
Année civile en cours	93 500 €	41 250 €

¹ Il s'agit des seuils de la franchise en base de droit commun.

² Ces seuils ont été rétablis par l'article 1^{er} de la loi n°2025-1044 du 3 novembre 2025.

³ Autres que les ventes à consommer sur place et les prestations d'hébergement.

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Avantages :

- Pas de TVA (en franchise en base)
- Calcul des cotisations sociales très simplifié
- Option possible pour le versement forfaitaire libératoire
- Comptabilité et organisation administrative très simplifiées (en franchise en base)

Inconvénients :

- Régime inapplicable au-delà d'un certain montant de CA
- Pas de déduction des frais professionnels pour leur montant réel
- Pas de récupération de la TVA (si franchise)
- Pas de déduction des amortissements
- Charges sociales calculées en fonction du CA (non du bénéfice)
- Obligation de réaliser un CA minimum pour valider un trimestre de retraite

Pour en savoir plus ...

[La micro-entreprise \(régime auto-entrepreneur\) |](#)

[Bpifrance Création](#)



Les implications de la micro-entreprise

Le régime social

Statut social de l'exploitant : travailleur indépendant (affiliation à la SSI)

Régime micro-social : versement forfaitaire libératoire des cotisations et contributions sociales

Taux de cotisations :

- 12,3 % pour les micro-entrepreneurs ayant une activité de ventes de marchandises, objets, denrées et fournitures à emporter ou à consommer sur place, ou de fourniture de logement
- 21,2 % pour les prestations de services relevant des BIC
- 23,2 % pour les professions libérales réglementées à la Cipav
- 25,6 % pour les autres prestations de services relevant des BNC
- 6 % pour les loueurs de meublés de tourisme classés



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

L'imposition des bénéfices

Assiette :

Pour les micro-entreprises, le bénéfice imposable est déterminé après application d'un abattement forfaitaire représentatif des frais égal à :

- 71 % pour les activités de vente de marchandises et les ventes à emporter ou à consommer sur place et pour les activités de fourniture de logement (à l'exception des locations meublées)
- 50 % pour les autres prestations de services commerciales
- 34 % pour les activités non commerciales

Taux :

- Principe : barème de l'IR (tranches entre 0 % et 45 %),
- Exception en cas d'option pour le versement forfaitaire libératoire (*paiement de l'impôt en même temps que les cotisations sociales*) :
- 1 % pour les activités de vente de marchandises ou de fourniture de logement
- 1,7 % pour les autres activités de prestations de services relevant des BIC
- 2,2 % pour les activités libérales relevant des BNC



Le choix de la structure : l'entreprise individuelle

L'entrepreneur exerce **seul** son activité,
sans associé et sans créer de personne morale distincte

Responsabilité en principe sur le **patrimoine professionnel**
(pour les dettes nées depuis le 15 mai 2022)

Pas de capital social (pas de parts sociales ou d'actions)

Imposition à **l'impôt sur le revenu (IR)**
(option possible pour l'IS, sous certaines conditions)



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Avantages :

- Régime applicable quel que soit le montant du CA
- Déduction des frais professionnels pour leur montant réel
- Déduction des amortissements
- Cotisations sociales calculées en fonction du bénéfice (prise en compte des frais réels)

Inconvénients :

- Comptabilité et organisation administrative plus contraignantes que pour la micro-entreprise
- Rémunération prélevée non déductible pour le calcul de l'IR et les cotisations sociales (sauf option pour l'IS)
- Barème progressif de l'IR (sauf option pour l'IS)
- Impossibilité de s'associer

Pour en savoir plus ...

[Entrepreneur individuel | Bpifrance Création](#)



Les implications de l'entreprise individuelle

Régime social

L'entrepreneur individuel dépend de la Sécurité sociale des Indépendants (SSI)

L'entrepreneur individuel relevant de l'IR est soumis aux cotisations et contributions sociales des TNS sur le résultat de l'entreprise (**rémunération non déductible**)

Attention !

Pas de contrat de travail possible **entre**
l'entrepreneur et l'entreprise !

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Imposition de l'entreprise individuelle « classique »

L'entrepreneur est imposable sur son bénéfice réel,
après **déduction des charges**

Le résultat est imposable au **barème progressif de l'IR**,
0 % à 45 % (option possible pour l'IS sous certaines
conditions)

Bon à savoir ...

Dans une entreprise relevant de l'IR la **notion de revenus distribués n'existe pas**. L'intégralité du bénéfice (prélevé ou non) est imposable avec les autres revenus du foyer



Le choix de la structure : la SARL

Plusieurs associés (SARL) ou associé unique (EURL)

Responsabilité limitée aux apports

Minimum 1 € de capital social (parts sociales)

20 % à la constitution et le reste dans les 5 ans

Imposition à l'IS

(option possible pour l'IR, sous certaines conditions)

Le dirigeant de la SARL est le **gérant** (majoritaire, égalitaire ou minoritaire)



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Avantages :

- Responsabilité limitée aux apports
- Possibilité d'avoir d'autres associés ou seul (EURL)
- Capital minimum de 1 €
- Fonctionnement juridique encadré
- Imposition à l'IS, option possible pour l'IR
- Flexibilité du statut social du gérant
- Entrée des associés plus contrôlée que dans une SAS

Inconvénients :

- Comptabilité et organisation administrative plus contraignantes que pour l'entreprise individuelle
- Absence de liberté dans la rédaction des statuts (moins souple que la SAS)
- Entrée des associés plus contraignante qu'en SAS
- Cotisations sociales éventuelles sur les dividendes

Pour en savoir plus ...

[SARL - Société à responsabilité limitée | Bpifrance
Création](#)

Régime social

EURL/Gérant majoritaire :

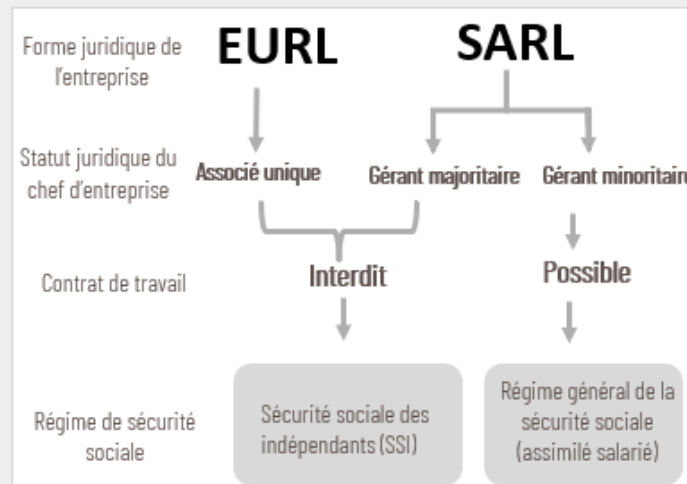
Cotisations TNS assises sur :

- La rémunération versée à l'exploitant (et pas la totalité du résultat)
- Et, le cas échéant, sur la part des dividendes excédant 10 % du capital social

Gérant minoritaire ou égalitaire :

Cotisations déterminées selon les règles applicables aux salariés :

- Les cotisations sont assises sur la rémunération réelle perçue et les avantages en nature
- Les dividendes perçus sont exclus de l'assiette des cotisations en dessous de 10% du capital



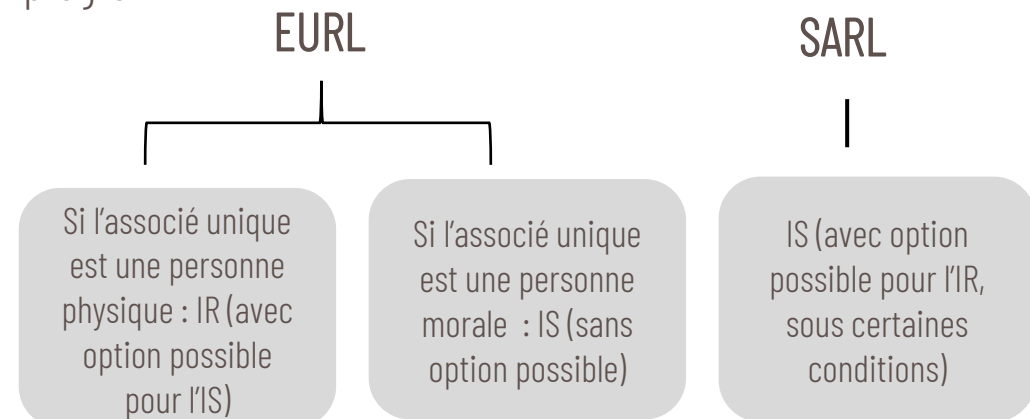
Le régime d'imposition

Imposition de la SARL à l'IS :

- La SARL est imposable sur le bénéfice réel figurant sur les états comptables
- La rémunération du dirigeant est déductible
- Le taux normal de l'IS est de 25 % et le taux réduit de 15 % (dans la limite de 42 500 € de bénéfice imposable)

Impacts fiscaux pour le dirigeant :

- La rémunération est imposable au barème progressif
- Les revenus distribués sont imposables dans la catégorie des RCM : au 1er janvier 2026, PFU à 31,4 % (avec les prélèvements sociaux), option possible pour le barème progressif





Le choix de la structure : la SAS

Plusieurs associés (**SAS**) ou associé unique (**SASU**)

Responsabilité limitée aux apports

Minimum 1 € de capital social (actions)

50 % à la constitution et le reste dans les 5 ans

Fonctionnement **souple**

Imposition à l'IS

(option possible pour l'IR, sous certaines conditions)

Le dirigeant de la SAS est le **président**



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Avantages :

- Responsabilité limitée aux apports
- Possibilité d'entreprendre avec d'autres associés ou seul (SASU)
- Capital minimum de 1 €
- Liberté plus importante dans la rédaction des statuts (plus souple que la SARL)
- Entrée des associés plus facile que dans la SARL

Inconvénients :

- Comptabilité et organisation administrative plus contraignantes que l'EI
- Fonctionnement juridique et entrée des associés moins encadrés que la SARL
- Obligation d'être très rigoureux dans la rédaction des statuts

Pour en savoir plus ...

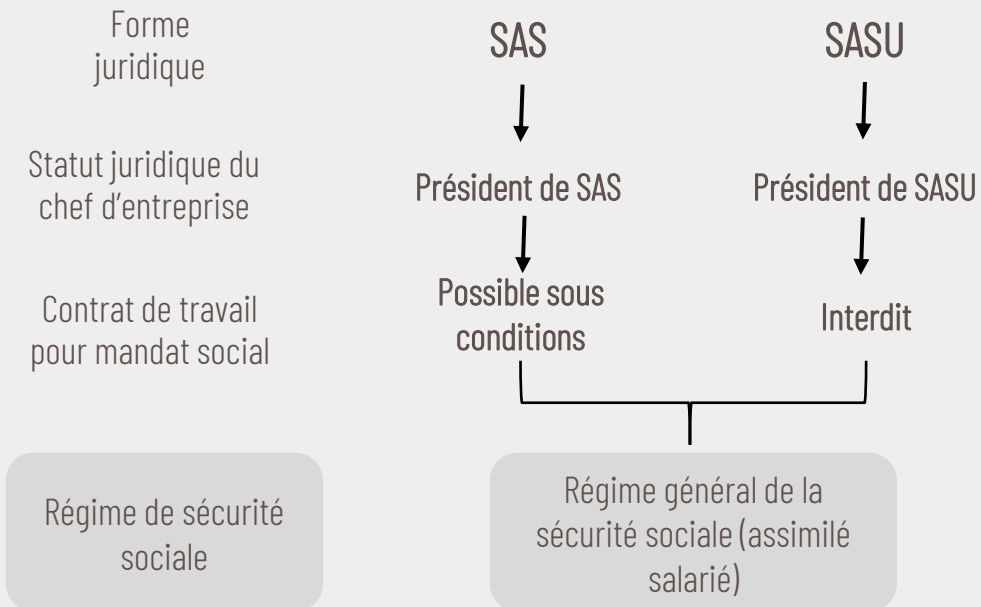
[SAS - Société par actions simplifiée | Bpifrance Création](#)



Les implications de la SAS

Les cotisations sont déterminées selon les règles applicables aux salariés :

- Les cotisations sont assises sur la rémunération réelle perçue et les avantages en nature
- Les dividendes perçus sont exclus de l'assiette des cotisations



Le régime d'imposition

Imposition de la SAS ou de la SASU à l'IS :

- La SAS est imposable sur le bénéfice réel
- La rémunération du dirigeant est déductible
- Le taux normal de l'IS est de 25 % et le taux réduit de 15 % (dans la limite de 42 500 € de bénéfice imposable)

Impacts fiscaux pour le dirigeant :

- La rémunération est imposable au barème progressif
- Les revenus distribués sont imposables dans la catégorie des RCM : PFU à 31,4 % (avec les prélèvements sociaux), option possible pour le barème progressif



Estimer un budget réaliste pour la 1^{re} année

Lister les dépenses

- Investissements de départ
- Charges fixes (loyer, abonnements, salaires)
- Charges variables (matières, logistique)

Prévoir le chiffre d'affaires

- Prix de vente du produit
- Volume estimé
- Scénarios : prudent / réaliste / optimiste

Calculer la trésorerie nécessaire

- Décalage dépenses/encaissements
- Besoin en fonds de roulement
- Trésorerie de sécurité (3-6 mois)



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Construisez vos tableaux financiers avec le Business plan Bpifrance Création !



Bon à savoir ...

L'outil de Business plan est disponible gratuitement sur le Pass Créa
[Je crée mon compte | Bpifrance Création](#)



Business Story Création/Développement

Principe du dispositif

- Jusqu'à 3 RDV offerts par un expert-comptable partout en France
- Pour réaliser une ou plusieurs prestations proposées

Avantages

- Gagner du temps et de la tranquillité
- Détecter les éventuelles difficultés et vous proposer des solutions adaptées
- Vous permettre de vous concentrer sur votre activité

Déroulé du 1er rendez-vous :

- Validez votre entrée dans Business story avec l'expert-comptable
- Déterminez avec lui, la ou les prestations réalisées dans le cadre des 3 rendez-vous offerts dans Business story
- Signez avec votre expert-comptable une lettre de mission



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Comment ça marche ?



1. **Créez** un compte sur www.business-story.biz onglet « Création /Développement »
2. **Demandez** une mise en relation avec un expert-comptable volontaire
3. **Sélectionnez** un expert-comptable à partir de sa géolocalisation



04.



Comment l'IA peut booster la création d'entreprise ?

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION





Comment l'IA peut aider votre lancement ?

- **Créativité & marque** : génération de noms, slogans, storytelling, idées produits
- **Identité visuelle** : moodboards, palettes de couleurs, typographies, déclinaisons graphiques
- **Site internet et contenus web** : textes de pages, fiches produits, landing pages, FAQ
- **Contenus et communication** : posts réseaux sociaux, scripts vidéos, newsletters, podcasts, adaptation multi-formats
- **Multimédia** : images, visuels publicitaires, mini-vidéos, présentations, illustrations
- **Automatisation** : emails automatiques, chatbots, comptes rendus, résumé de documents, templates réutilisables
- **Productivité et organisation** : to-do lists, rétroplanning, checklists, structuration de process, priorisation des tâches



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Guidelines et bonnes pratiques

Notre sélection de contenus pour vous guider dans l'utilisation de l'IA pour votre projet :

- [IA générative pour les créateurs d'entreprise : les fondamentaux](#)
- [Rédiger un prompt avec l'IA : le guide pour entrepreneurs](#)
- [5 prompts IA pour préparer efficacement votre création d'entreprise](#)
- [Quels outils d'IA pour son entreprise ?](#)
- [IA et réglementation : ce que les entrepreneurs doivent savoir](#)

Bon à savoir ...

Formez-vous avec Bpifrance Université
[Formations à l'intelligence artificielle pour dirigeants](#)

Visionnez le replay de notre webinar :
[Comment développer son entreprise grâce à l'IA générative ? | Bpifrance Création](#)



Exploiter l'IA sans risques : les points de vigilance

- **Aspects juridiques** : l'IA ne remplace pas un avocat ou un expert juridique. Tout document juridique, contrat ou statut doit être validé par un professionnel du droit.
- **Aspects financiers et comptables** : l'IA peut aider à créer des modèles ou des tableaux, mais les prévisions financières, déclarations fiscales et bilans doivent être contrôlés par un expert-comptable.
- **Décisions critiques** : toute décision portant sur la structure de l'entreprise, les investissements ou la reprise doit être validée par des professionnels qualifiés.
- **Validation obligatoire** : utilisez l'IA comme assistant et source d'inspiration, jamais comme unique référentiel pour des choix sensibles.
- **Suivi et audit** : assurez-vous que les informations générées par l'IA soient revues, corrigées et validées avant toute transmission officielle ou décision stratégique.



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Restez maître de vos décisions !

L'IA est un levier de productivité et de créativité, mais la responsabilité légale et financière reste humaine. Toute utilisation dans les domaines sensibles doit être supervisée par des professionnels du droit et du chiffre.

Utilisez notre **Assistant GPT Bpifrance Création** dont les connaissances sont basées sur les données du site Bpifrance Création

Bon à savoir ...

Consultez nos articles et vidéos dédiés à la réglementation, les bons usages et la protection des données

[Recours à l'IA : opportunités et défis juridiques pour les créateurs d'entreprise | Bpifrance Création](#)



05.

**Qui peut vous
accompagner et comment
financer son projet ?**

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



Le collectif Cap Créa

POUR VOUS ACCOMPAGNER

27 RÉSEAUX À VOS CÔTÉS



Quelle est la mission du collectif ?

Présents avec près de 3 000 implantations, en métropole comme en Outre-mer, les réseaux d'accompagnement membres de **Cap Créa**, riches de leurs **spécificités** et **expertises** (sensibilisation, accompagnement, financement, rebond, reprise, accélération...) comptent favoriser l'accès à l'**entrepreneuriat** de toutes et tous, pour l'économie, l'emploi et répondre aux grands enjeux sociaux et environnementaux par la **création d'entreprise**.

Bon à savoir ...

Retrouvez le réseau qui correspond à votre profil et vos besoins sur notre carnet d'adresses en ligne :

[Être accompagné | Bpifrance Création](#)

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



Financer son projet : le continuum des solutions



	Amorçage	Création / Reprise	Développement	Internationalisation
Organismes publics, BPI et réseaux de financement		Prêt d'honneur		
		Primes, aides et subventions		
		Garanties		
		Micro-crédit		
Banques		Crédit CT		
		Crédit MT/LT		
		Crédit-bail		
Investisseurs	Love money			
	Apport des associés			
	Business Angels			
	Fonds d'investissement			
Financement participatif		Crowdequity		
		Crowdlending		
		Crowdfunding		



Qu'est-ce que le prêt d'honneur ?

Le prêt d'honneur est un financement destiné aux créateurs et repreneurs d'entreprise, octroyé sous forme de prêt à taux zéro, sans garantie ni caution personnelle. Il vise à renforcer les fonds propres de l'entreprise et à faciliter l'obtention de financements complémentaires, tout en offrant un accompagnement personnalisé pour maximiser les chances de succès du projet.

Prêt à la personne physique

Renforcer votre apport personnel avec un **prêt d'honneur**.

Sans intérêts : il s'agit d'un prêt à taux zéro, vous ne remboursez que ce que l'on vous a prêté.

Sans garantie : vous vous engagez sur l'honneur à rembourser ce prêt. Aucune caution ou de nantissement sur le fonds de commerce ou les titres sociaux.

Caractéristiques du prêt d'honneur

Un montant de prêt d'honneur entre 1 000 € et 80 000 €.
Durée de prêt de 1 à 7 ans.

Le prêt d'honneur peut être accordé à **tout type d'entreprise** à l'exclusion des associations, fondations, SCI et entreprises en difficulté.*

3 types de prêts d'honneur :

- **Prêt d'honneur création reprise**
- **Prêt d'honneur solidaire**
- **Prêt d'honneur quartier**

* et quelques secteurs spécifiques

Publics éligibles

Être accompagné par un **opérateur d'accompagnement**.

Obtenir un **prêt complémentaire**

Être **actionnaire** de l'entreprise (et non uniquement le représentant légal).

Bon à savoir ...

Identifiez les principales solutions financières mobilisables avec notre application :
[Comment financer mon projet de création ou reprise d'entreprise ? | Bpifrance Création](#)



Panorama des aides

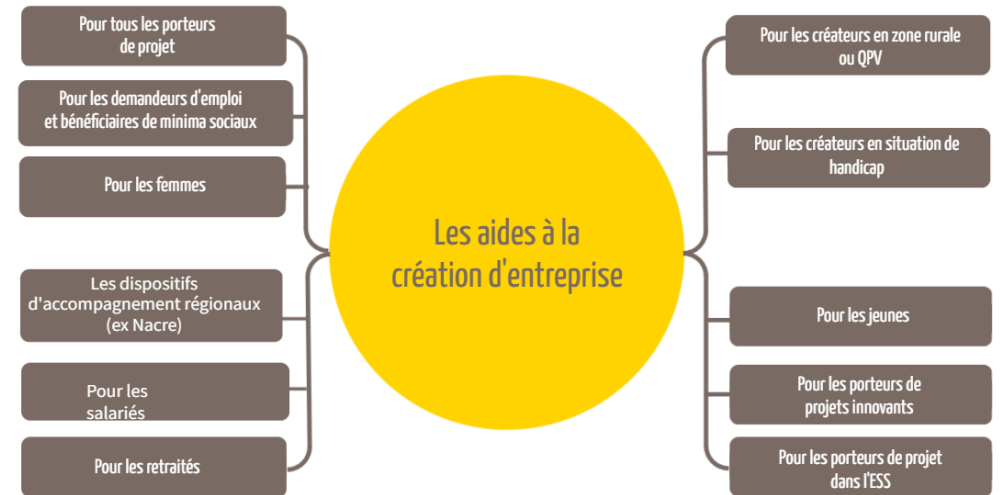
Voici les **principaux dispositifs** mobilisables pour accompagner la création d'entreprise et répondre aux besoins essentiels du porteur de projet :

- Alléger les cotisations sociales (Acre)
- Sécuriser le revenu au démarrage (ARE, ARCE),
- Réduire l'imposition (zones prioritaires, crédits d'impôt),
- Financer l'innovation (CIR, CII, JEI, concours),
- Soutenir des profils spécifiques (Agefiph, femmes entrepreneures),
- Valoriser les projets par des concours,
- Et mobiliser les aides régionales selon le territoire.



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Trouvez les bons dispositifs selon votre profil !



Bon à savoir ...

Une infographie interactive vous permet de trouver toutes les solutions d'aides et de financements selon votre profil

[Les aides à la création d'entreprise | Bpifrance Création](#)



05.



Les ressources et outils

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION





S'informer, se former, se préparer...
www.bpifrance-cr ation.fr

4 ESPACES

ENTREPRENEUR - CONSEILLER - ENSEIGNANT

DES CONTENUS EXPERTS

M THODES - FICHES TECHNIQUES
OUTILS POUR ENTREPRENDRE

DES CONTENUS CHAUDS

ACTUALIT S - T MOIGNAGES - EV NEMENTS
INTERVIEWS D'EXPERTS



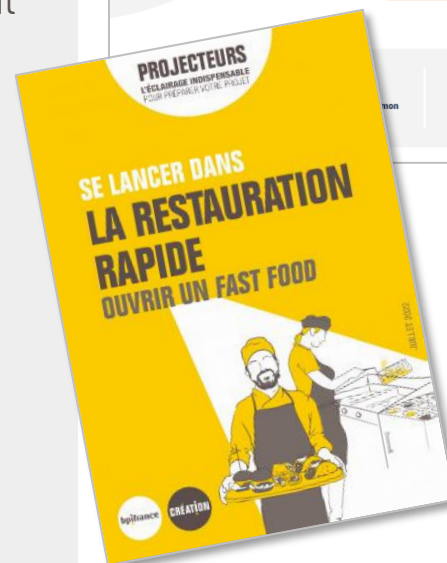
LE PASS CR A

INFORMATIONS S LECTIONN ES ET PERSONNALIS ES
PARCOURS EN 10  TAPES + BUSINESS PLAN EN LIGNE
PITCH DECK
CARNET D'ADRESSES DES R SEAUX D'ACCOMPAGNEMENT
OUTILS PRATIQUES

Depuis 2019, bpifrance-creation.fr constitue un centre de ressources sans équivalent pour préparer son projet avec les meilleures chances de succès.

On y trouve notamment :

- à chaque **moment de leur vie** d'entrepreneur, des réponses concrètes à toutes les questions que se posent les porteurs de projet et les dirigeants,
- une **encyclopédie** riche et profonde organisée par thèmes : étude de marché, statuts, fiscalité, financements, etc.
- une **orientation** personnalisée vers les **réseaux d'accompagnement** et de financement les plus adaptés aux besoins du porteur de projet,
- un glossaire des **activités règlementées**, des **guides** pédagogiques téléchargeables, des **outils** pratiques, des documents-types, etc.
- et le **Pass Créa** : un espace sécurisé accessible gratuitement, pour se lancer dans les meilleures conditions.



Bpifrance Création
Préparez-vous à réussir votre création d'entreprise !

Être accompagné(e) | Faire mon business plan | Trouver un financement

Je crée Mon Pass Créa

Je veux reprendre une entreprise | Je gère et je développe | Je cède mon entreprise

Poser votre question ici

Agent immobilier - Réglementation

Définition de l'activité

Personne physique ou société qui, de manière habituelle, se livre ou prête son concours, même à titre accessoire, à des opérations portant sur les biens appartenant à des tiers et relatives notamment à :

- l'achat, la vente, la recherche, l'échange, la location ou la sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis,
- l'achat, la vente ou la location-gérance de fonds de commerce,
- la souscription, l'achat, la vente d'actions ou de parts de sociétés immobilières ou de sociétés d'habitat participatif dontant vocation à une attribution de locaux en jouissance ou en propriété,
- l'achat, la vente de parts sociales non négociables lorsque l'actif social comprend un immeuble ou un fonds de commerce,
- la gestion immobilière,
- la conclusion de tout **contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé**,
- la vente de listes ou de fichiers relatifs à l'achat, la vente, la location ou sous-location en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis ou à la vente de fonds de commerce (hors publications par voie de presse),
- l'exercice des fonctions de syndic de copropriété

Article 3 de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970

Précisions :

L'activité qui consiste uniquement à diffuser des annonces entre particuliers, moyennant rémunération, sans intervenir dans les relations entre les auteurs des annonces et les personnes intéressées, n'équivaut pas à une activité d'entremise en matière de ventes immobilières. Les professionnels qui exercent ce type d'activité doivent posséder une carte

Code APE

68.31Z
Agences immobilières

Dossiers projecteurs

Dossier Projecteurs - Ouvrir une agence immobilière - Devenir mandataire immobilier

Consulter ce dossier



SE DOTER D'OUTILS



Outils interactifs



Indices et chiffres



Vidéos pédagogiques



Formulaires administratifs



Infographies



Actualité législative et réglementaire



Webinaires et e-formations



Guides téléchargeables et dossiers



Modèles et documents types

Nos outils

Vous avez un besoin ? Nous avons les outils pour vous accompagner : documents types, webinaires, guides téléchargeables, etc.



Comment financer mon projet de création ou reprise d'entreprise ?

Cette application vous est proposée par Bpifrance Création afin de vous aider à identifier les principales solutions pouva...



Aide au choix d'un statut juridique

Vous ne savez pas quelle structure juridique choisir pour exercer votre activité ? Cette application vous guidera...



Base nationale des aides publiques aux entreprises

Cette application vous permet de découvrir les aides régionales et locales auxquelles vous pouvez prétendre en...



Bourse de la transmission

Cette bourse, animée par Bpifrance, regroupe sur un seul site les annonces de cessions fournies par plusieurs acteurs...



Dossiers Projecteurs

Au format 100 % numérique, les dossiers Projecteurs donnent les informations nécessaires pour se lancer dans le secteur d'activité de votre choix.



[Voir tous les outils](#)

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



RESTER EN VEILLE

Une équipe d'experts assure une veille quotidienne et vous tient informés des nouveautés sur la création et reprise d'entreprise via différents canaux :

- Une newsletter hebdomadaire permet de se tenir au courant de toutes les informations et nouveautés sur la création et reprise d'entreprise
- Un fil d'actualités sur le site bpifrance-creation.fr avec en Une les informations incontournables
- Des posts d'information sur les réseaux sociaux sous des formats carrousel et récap pour ne rien rater des nouveautés

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

Bpifrance
372 812 abonnés
1 sem. • Modifié •

C'est la rentrée ! Vous avez décroché pendant les vacances ? 🤖

Dans ce nouveau format destiné aux porteurs de projet en création ou en reprise d'entreprise, vous découvrirez un condensé des informations essentielles parues sur le site Bpifrance Création : <https://lnkd.in/gDdFncJ>

Abonnez-vous à notre newsletter pour rester informé sur les actualités de la création et reprise d'entreprise : <https://lnkd.in/gzcPWqc>

#BpifranceCréation #Entrepreneuriat #Actualités

LE COIN DES EXPERTS

AIDES ET FINANCEMENTS	Les aides pour les jeunes
JURIDIQUE	Le nom de domaine
DOSSIER PROJECTEURS	Devenir enseignant indépendant

Actualités • L'actualité • L'actualité • L'actualité

Recherche

PYROTECHNICIEN
Lancer son activité de pyrotechnicien

Formalités
Zoom sur le registre national des...

PROGRAMME DES BULLES COO CREA DEDIEES AUX CREATEURS ET REPRISEURS
Big : programme des ateliers dédiés a...

TALENTS BGE
Nouvelle saison de la web-série Talen...

500 ateliers gratuits pour créer mon entreprise
Campagne d'information pour les tuta...

Reprise d'entreprise
Reprise d'entreprise : qui peut vous...

BUS DE L'ENTREPRENEURIAT
Bus d'Entrepreneuriat pour tous en...

Micro-entrepreneur
Micro-entrepreneur : option pour le...

Tour France Num
Lancement du Tour France Num de la...

Juridique
L'entreprise individuelle

Zoom sur...
Tout savoir sur le Smic

PROGRAMME DES MASTERCLASS DEDIEES AUX CREATEURS ET REPRISEURS
Big : programme des masterclass...

HEBDO

10 décembre 2024

A la une cette semaine

REUSSIR SON PROJET DE CREATION OU REPRISE D'ENTREPRISE : LES OUTILS INDISPENSABLES POUR SE LANCER

ROY LE MERCREDI 11 DECEMBRE A 14H

REUSSIR SON PROJET DE CREATION OU DE REPRISE D'ENTREPRISE : LES OUTILS INDISPENSABLES POUR SE LANCER

Plus qu'un jour pour vous inscrire à notre événement 100% en ligne et découvrir les indispensables pour lancer son projet de création ou de reprise d'entreprise.

En savoir +

TUTOS CREA

PARTIE 2 : ADEQUATION PERSONNE/PROJET

FAIRE LE POINT SUR SES COMPETENCES AVANT DE DEMARRER

Les Tutor CREA - Faire le point sur ses compétences avant de démarrer

Faire le point sur ses compétences est un prérequis indispensable pour créer une entreprise.

Les Tutor CREA sont là pour vous aider !

En savoir +

Quoi de neuf sur le site ?

La crowdfunding pour financer un projet de création

Le crowdfunding est une alternative financière innovante qui permet de solliciter des investisseurs et de lever des fonds pour financer un projet de création ou de reprise d'entreprise. Il permet également de tester l'intérêt du marché et de créer une communauté autour de son projet.

En savoir +

PLF et PLFSG pour 2025 : point d'actualité

Le gouvernement a présenté son projet de loi de finances pour 2025, qui contient de nombreuses mesures visant à soutenir la création et la reprise d'entreprise.

En savoir +

PROJETS DE LF ET LFSG POUR 2025

Le gouvernement a présenté son projet de loi de finances pour 2025, qui contient de nombreuses mesures visant à soutenir la création et la reprise d'entreprise.

En savoir +



PRÉPARER SON PROJET AVEC MON PASS CRÉA

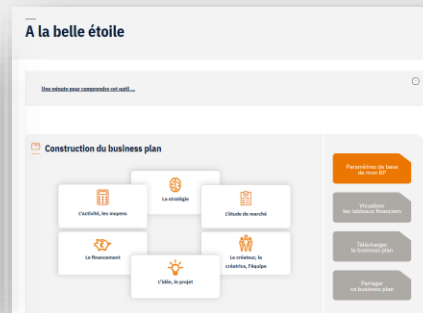


MON PROJET EN 10 ÉTAPES

TUTOS VIDEOS



MON BUSINESS PLAN EN LIGNE



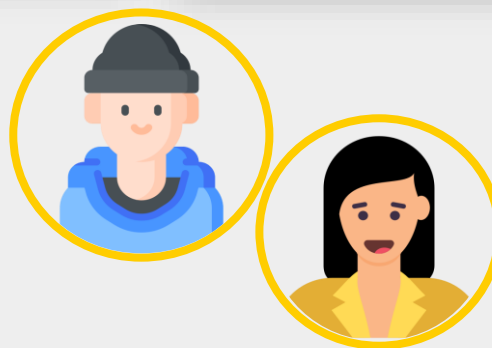
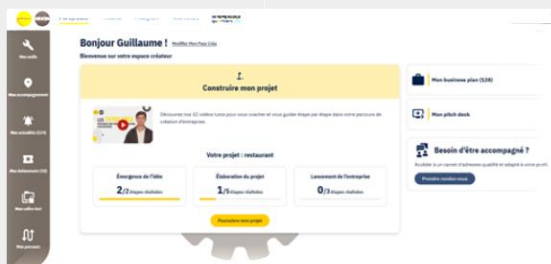
MON PITCH DECK



MES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

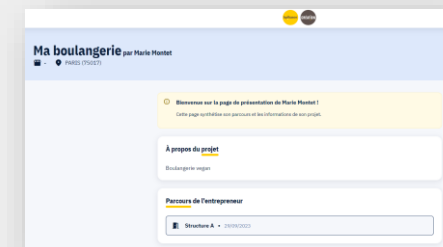


TABLEAU DE BORD

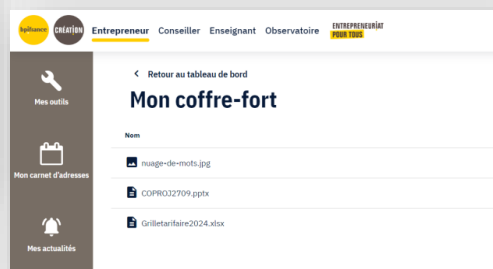


PROFIL CRÉATEUR

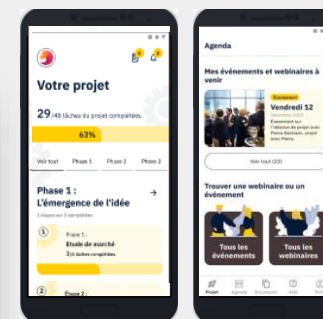
MON PARCOURS



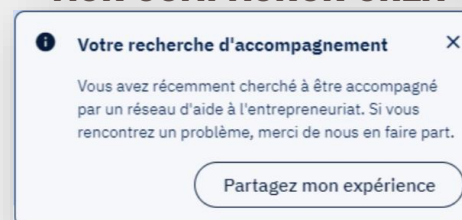
COFFRE-FORT



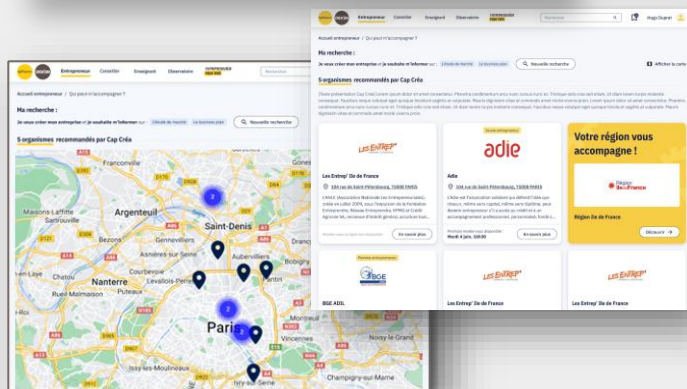
APPLICATION MOBILE



MON COMPAGNON CRÉA



ORIENTATION ET PRISE DE RDV





CRÉER SON PASS CRÉA

Un formulaire de création en 3 étapes pour proposer des contenus et services adaptés à la situation de chaque entrepreneur

01

Créer ses identifiants

02

Renseigner ses informations

03

Renseigner ses préférences de contact

Créez un compte
Vous avez déjà un compte ? [Se connecter](#)

Les champs suivis d'un * sont obligatoires

Nom * Prénom *

Entrez votre nom Entrez votre prénom

Adresse email *

Entrez votre email

Téléphone facultatif

06 12 34 56 78

Mot de passe *

Entrez votre mot de passe

- ☐ Doit comporter au moins 9 caractères
- ☐ Doit avoir au moins 1 lettre majuscule
- ☐ Doit avoir au moins 1 numéro
- ☐ Ne doit pas contenir le nom, le prénom ou l'adresse email

☐ J'accepte les [Conditions Générales d'Utilisation](#) et j'atteste avoir pris connaissance des mentions d'information relatives au traitement des données à caractère personnel présentées en article 10 des CGU.

Nous vérifions que vous n'êtes pas un robot...

S'inscrire

Je crée mon Pass Créa

1 Vos informations

Informations professionnelles

Quelle est votre fonction ?

Etudiant

Etudiant(e)

Retour Suivant

2 Votre profil entrepreneur

Je veux créer mon entreprise

Je me lance

Votre nationalité *

Française ☐ Etrangère ☐

Avez-vous un statut handicapé ? *

Oui ☐ Non ☐ Je ne souhaite pas répondre ☐

Quel est votre statut d'entreprise ?

Retour Suivant

3 Votre projet

Vous entreprenez *

Seul ☒ A plusieurs ☐ Je ne sais pas ☐

Comptable (80200)

Adresse d'implantation de l'entreprise

Quelle est la nature de votre activité ? *

Artisanale ☒ Libérale ☐

Agricole ☐ Agent Commercial ☐

Commerciale ☐ Industrielle ☐

Artisanale et commerciale ☐ Artiste auteur ☐

Je ne sais pas ☐

Avez-vous déjà choisi la forme juridique de votre entreprise ? *

Oui ☐ Non ☒

Envisagez-vous de créer en franchise ? *

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Votre projet a-t-il un caractère innovant ? *

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Votre conjoint participera-t-il (elle) à l'activité de votre entreprise ? *

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Envisagez-vous de recruter dès le lancement de votre entreprise ? *

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Pensez-vous louer un local ? *

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Retour Suivant

4 Vos préférences de contact

☐ Je m'abonne à la lettre hebdomadaire de Bpifrance Création

☐ J'accepte de recevoir des informations de Bpifrance par voie électronique annonçant ses nouveaux services ou nouveaux produits.

☐ J'accepte de recevoir des propositions commerciales des partenaires de Bpifrance Création par voie électronique.

☒ J'accepte les CGU et j'atteste avoir pris connaissance de la [politique de confidentialité](#) du site Bpifrance Création *

Retour Sauvegarder



MON PROJET EN 10 ÉTAPES

À CHAQUE ÉTAPE, DES **TÂCHES** À RÉALISER ET DES RECOMMANDATIONS AVEC DES **CONTENUS** À LIRE, DES **OUTILS** À CONSULTER ET DES TUTOS **VIDÉOS** POUR VOUS COACHER ET VOUS **GUIDER** ÉTAPE PAR ÉTAPE DANS VOTRE **PARCOURS** DE CRÉATION D'ENTREPRISE.



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION

1. Émergence de l'idée

L'idée

L'adéquation personne-projet

2. Élaboration du projet

L'étude de marché

La stratégie commerciale

L'étude financière

Les aides et le financement

Le choix de la structure juridique

3. Lancement de l'entreprise

Démarches de création

Installation de l'entreprise

Démarrage de l'activité

ÉTAPE 3 : L'ÉTUDE DE MARCHÉ

Les tâches à réaliser

- ☐ 1 - Confronter l'idée au marché
- ☐ 2 - Identifier les éléments à protéger
- ☒ 3 - Décrire le marché visé
- ☒ 4 - Etudier l'environnement de l'entreprise
- ☒ 5 - Présenter les perspectives du marché à moyen terme
- ☐ 6 - Analyser les principaux concurrents
- ☐ 7 - Identifier les clients cibles
- ☐ 8 - Créer un profil par client cible
- ☐ 9 - Choisir un bon emplacement pour un commerce de proximité

[Cocher toutes les tâches](#)

Enregistrer votre activité

Nos recommandations pour réaliser cette tâche

Notre tuto

Nos articles

Nos outils



Infographie "L'étude de marché"



Pré-diag Climat



Dossiers projecteurs



Mon business plan

Tâche validée



Besoin d'être accompagné ?

Trouver un interlocuteur près de chez vous

L'étude de marché : définition

À lire plus tard Partager Imprimer

Souvent négligée au démarrage d'un projet de création ou de reprise d'entreprise, l'étude de marché est pourtant une étape essentielle pour ne pas naviguer à vue. Ce document a pour objectif d'expliquer ce qu'est un marché et comment l'étudier.

Qu'est-ce qu'un marché ?

Le marché représente l'ensemble des échanges de biens ou d'un service, c'est-à-dire l'ensemble des échanges entre producteurs et consommateurs.

Un marché peut être national, régional ou local. Il peut être physique ou virtuel.

L'étude de marché

L'étude de marché a pour but d'analyser les opportunités et les menaces d'un marché.

L'étude de marché vous permet de :

PROJECTEURS

ENTREPRENDRE
DANS LA COIFFURE
EN SALON OU À DOMICILE



Présentation des perspectives de marché

Mon projet :

Facteurs	Opportunités	Menaces	Actions
Tendances Emergentes			
Changements Economiques			
Evolutions Techniques			
Préférence des consommateurs			
Facteurs Socio-culturels			

Commentaires :

MATRICE PESTEL

Mon projet :

Facteurs environnementaux	Opportunité ou menace	Niveau d'importance	Conséquences stratégiques
P Politique			
E Economique			
S Socioculturel			
T Technologique			

Réaliser l'ÉTUDE de MARCHÉ



Analysez le marché, sondez les avis clients et passez de l'idée au projet !

1 Vérifier le besoin

Aidez-vous des premiers retours terrain et ressentis pour fixer vos hypothèses de départ

1 Exposez-le(s) problème(s) à résoudre

2 Définissez le marché visé et la cible clientèle (B2B, B2C...)

Réalisez une ébauche de votre offre

Le concept part toujours d'un besoin observé. Centrez votre solution sur le problème que vous souhaitez résoudre.

Marie Brunet, BGE Paris

2 Etudier le marché

Analysez les informations afin d'identifier les opportunités du marché

MON BUSINESS PLAN EN LIGNE

Une approche modulaire



Des tableaux financiers générés automatiquement

Des explications et liens vers des contenus utiles étape par étape

L'épicerie de Mme Compani

La partie "L'idée, le projet" est remplie à : **24 %**

L'entreprise Le projet Les produits et services

Nos conseils

Dans ce premier module, vous allez présenter votre future entreprise, ses produits et services. Soyez **bref et précis** et veillez à ne pas utiliser de termes trop techniques. Un lecteur non spécialiste doit comprendre rapidement votre projet.

Vous allez également devoir renseigner un certain nombre de champs, indispensable pour l'élaboration de vos tableaux financiers :

- la structure juridique choisie,
- la nature de votre activité,
- régime d'imposition des bénéfices de votre future entreprise,
- l'assujettissement ou non de votre entreprise à la TVA,
- la zone de TVA qui vous concerne,
- le taux de TVA applicable sur les charges,
- la date de début d'activité.

Ces champs sont obligatoires, mais rassurez-vous : vous pourrez modifier vos choix à tout moment. En effet, la construction de votre business-plan est une démarche itérative qui vous invitera à faire fréquemment des "retours en arrière" pour modifier certaines de vos hypothèses.

Partager le business plan
L'épicerie de Mme Compani

Partager en pdf (Générer un pdf)

Partager en ligne (Demander un accès en consultation / modification)

Possibilité de le remplir à 4 mains et de le partager en PDF

Entrepreneur Conseiller Enseignant Observatoire **ENTREPRENEUR** POUR TOUS

Mon coffre-fort

Nom

nuage-de-mots.jpg

COPRO32709.pptx

Grilletaritaire2024.xlsx

Mes outils

Mon carnet d'adresses

Mes actualités



MON PASS CRÉA : LE PITCH DECK



[Retour au tableau de bord](#)

Mon pitch deck

Préparez-vous à réussir votre pitch !

À ce stade, vous avez validé votre idée, analysé la demande, étudié la concurrence, élaboré votre stratégie commerciale et vos prévisions financières. Vous êtes donc prêt à faire votre pitch deck ! Suivez nos conseils, consultez notre guide méthodologique et utilisez nos modèles de pitch decks pour pitcher comme un pro !

Ne pas confondre pitch et pitch deck

Le pitch est une histoire courte, accrocheuse, qui donne envie à vos interlocuteurs tels que vos partenaires commerciaux, vos éventuels associés, les organismes financiers, etc., d'en savoir plus sur votre projet entrepreneurial. Pitcher votre projet est un exercice déterminant pour convaincre votre audience.

Pitch deck peut se traduire par « pont d'envol » ou « de lancement ». Il s'agit tout simplement du support de présentation de votre pitch/discours. Le pitch deck vous sert à illustrer votre discours et pas à réaliser votre présentation.



Bon à savoir

Il n'existe pas un seul et unique type de pitch. En effet, une discussion rapide sur son projet avec un décideur dans un ascenseur ne se fait pas de la même manière qu'une présentation de 20 minutes face à un public de financeurs potentiels.

Apprenez à construire votre pitch et votre pitch deck

Téléchargez notre [guide méthodologique du pitch](#) et laissez-vous guider pas à pas pour comprendre comment utiliser nos trois modèles de pitch decks à compléter.

Le guide méthodologique du pitch comprend :

- des conseils pratiques sur : l'art de savoir pitcher efficacement, le pouvoir du storytelling, les messages à délivrer, les questions de l'auditoire, les 5 postures clés à adopter, etc.,
- 3 plans types de pitch : court, intermédiaire, long,
- les étapes de conception pour chaque type de pitch,
- des exemples illustrés de diaporamas.



100%

< 1 sur 89 >

[Télécharger le guide méthodologique du pitch](#)

Guide méthodologique



[Télécharger ce document](#)

Modèles de pitch decks



[Télécharger ce document](#)



[Télécharger ce document](#)



[Télécharger ce document](#)

L'élevator pitch

2min

Le pitch court

5min

Le pitch intermédiaire

7 à 12min

Le pitch long

15 à 20min

- Concours de pitch
- Séance de réseautage
- Jury de sélection pour intégrer un programme de formation ou d'incubation
- Programme de mentorat
- Comité de financement ou de prêt d'honneur

Un guide méthodologique du pitch
et 3 modèles de pitch deck à télécharger

LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION





Créez votre PASS CRÉA !



Mon Pass Créa, qu'est-ce que c'est ?

Mon Pass Créa, c'est la boîte à outils qui va vous aider à construire votre projet de création d'entreprise avec ...

En savoir plus →

Mon projet en 10 étapes

Un parcours en 10 étapes qui vous guide pas-à-pas.

Mes actualités et événements

Restez en veille et retrouvez les dernières actualités et articles d'experts.

Mon coffre fort

Déposez et stockez dans un environnement sécurisé tous vos documents.

Mon pitch deck

Pitcher comme un pro grâce à notre guide méthodologique.

Mon business plan en ligne

Avec notre outil de business plan, élaborer un dossier solide de présentation.

Mon accompagnement

Des professionnels de l'accompagnement à la création d'entreprise.

Mes tutos pour préparer ma création

42 vidéos tutos vidéos sont à votre disposition pour vous coacher et vous guider.

Mon parcours

Grâce à "Mon Parcours", renseignez votre parcours entrepreneurial et partagez-le.



QUESTIONS/RÉPONSES



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION



Les inscriptions sont ouvertes !





MERCI





**POUR EN SAVOIR PLUS, RENDEZ-VOUS SUR
BPIFRANCE-CREATION.FR**



LES WEBINAIRES BPIFRANCE CRÉATION